



Nomination:

Par décision de Monseigneur Laurent CAMIADE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du siège Apostolique évêque de Cahors

Économat diocésain:

M. Maxime DUQUENNOY ayant fait valoir ses droits à la retraite et demandé à ce que son départ prenne effet le 1° juillet 2025, sa démission de l'office canonique d'économe diocésain ayant été acceptée, après consultation du conseil diocésain des affaires économiques et du collège des consulteurs (Canon 494 §1 CIC), M. Philippe PAILHÉ est nommé pour 5 ans renouvelables économe diocésain à compter du 2 juin 2025.

Fait à Cahors, le 3 Mai 2025

+ Laurent Camiade

Par mandement Chne Michel CAMBON, *Chancelier*